



Le PCPE en 4 notions clés :

- Eviter les situations critiques et de rupture
- Mini équipe dédiée et réseau de partenaires
- Intervention temporaire de 6 mois renouvelables
- Ne se substitue pas aux autres établissements et services

PCPE

PCPE - Adapei88

**I.M.E Clair Matin
13, rue de la Forêt
88120 SAINT AME**

Tél. : 03.29.61.23.12

pcpe@adapei88.asso.fr



Horaires du standard :

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h00**



**Pôle de
Compétences
et
de Prestations
Externalisées**

**Pour les personnes
en situation
de handicap,
sans solution
adaptée**

LES MISSIONS

- Évaluer des situations particulières
- Engager des prestations concrètes
- Assurer une cohérence de parcours
- Accompagner la personne dans l'accès à ses droits
- Construire un accompagnement inclusif
- Soutenir et guider l'entourage
- Prévenir et éviter les situations critiques

L'ACCOMPAGNEMENT

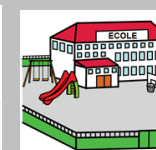
- Entretien d'admission afin de recueillir les besoins et souhaits de la personne et/ou de son entourage
- Évaluation fonctionnelle de la personne
- Elaboration du Plan Individualisé de Prestation (PIP)
- Mise en place des prestations
- Évaluation régulière
- Pour une durée de 6 mois, renouvelable

LIEUX D'INTERVENTION

Au plus proche du bassin de vie de la personne



A la maison



A l'école



En services
extérieurs

Et tout autre endroit adapté pour la personne

COMMENT EN BENEFICIER ?

**Avec une décision de la
MDPH**

**Pour toute question, contacter le standard du PCPE au 03.29.61.23.12
ou par mail pcpe@adapei88.asso.fr**